



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

**Convention d'occupation d'une partie de terrain par l'Association
Centre de Formation de Football de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99359

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Sports-Jeunesse

**Convention d'occupation d'une partie de terrain par
l'Association Centre de Formation de Football de Niort**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'Association Centre de Formation de Football de Niort souhaite la création d'un centre pédagogique sur la parcelle EE 89 afin d'améliorer les conditions d'accueil du Centre de Formation de Football de Niort. Cette opération financière s'élèvera à un montant de 339.000 F TTC (hors terrain d'assiette).

L'Association Centre de Formation de Football de Niort assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'Association assurant elle-même directement ou indirectement plus de 50 % de l'investissement prévu, elle sollicite du Conseil Municipal une aide de 150.000 F, sur la base du financement paritaire déjà pratiqué dans des projets comparables. Les 150.000 F représentent le coût des raccordements aux réseaux et de l'assise du bâtiment étant précisé que le terrain reste propriété de la Ville qui sera également propriétaire de la construction.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à :

. signer la convention entre la Ville de Niort et l'Association Centre de Formation de Football de Niort pour l'occupation d'une partie du domaine privé

. verser une subvention d'un montant de 150.000 F à l'Association Centre de Formation de Football de Niort, cette subvention étant imputée au 92.400.6574 # 04109.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)